

## Une journée sécurité routière pour les écoliers



Les élèves de Nazareth sont attentifs aux règles de la route.

**L'association « Dunes et marais » organisait des ateliers de sensibilisation au logis de Sorlut.**

Toutes les écoles du canton de Cozes étaient invitées à une journée sécurité routière lundi 25 septembre au logis de Sorlut. Faute de moyen de locomotion pour les écoles les plus éloignées, seules deux établissements scolaires de Cozes ont participé à cette journée: deux classes de CM1/CM2 de l'école de Nazareth et une de CM2 de l'école Marcelle Nadaud. Durant toute la journée, les élèves divisés en petits groupes ont tourné sur sept ateliers différents. En intérieur, ils ont découvert la signalisation et le code de la route, des jeux de sociétés avec quizz sur la sécurité routière, la sécurité en vélo et son matériel, la sécurité de la personne et du cycliste et le code de la route.

**« Sur la route, il y a des règles à respecter »**

Parallèlement en extérieur, des groupes se sont essayés à la piste de sécurité routière, où à vélo, les élèves devaient mettre en application les règles du code de la route vu en intérieur. Pour clore les ateliers, les groupes découvraient un



Deux bénévoles de l'association Dunes et Marais ont initié les élèves sur les mesures de sécurité à respecter sur la route avec un tel bolide.

buggy participant au prochain Dunes et Marais.

Jean-Jacques Bontemps et Christian Couturier, deux bénévoles de l'association Dunes et Marais ont initié les élèves sur les mesures de sécurité à respecter sur la route avec un tel bolide, mais aussi celles à appliquer pour les spectateurs assistant aux rallyes. « La voiture,

ça peut être un sport, mais sur la route, il y a des règles à respecter » insistent ces deux bénévoles qui savent de quoi ils parlent. Cette journée qui a aussi monopolisé 6 bénévoles de l'association « Prévention Routière » ainsi que les enseignants des trois classes s'est révélée très instructive pour tout le monde. J.-M.C